



Prêt immobilier désolidarisait on du compte joint

Par **DimDim**, le **18/08/2015** à **18:19**

bonjour, je suis séparé depuis un an j'ai la garde de mes 2 fils, lors de la séparation la mère de mes enfants est partie je suis donc resté dans la maison. Depuis moi-même de juillet 2015 elle est désolidarisée du compte joint et donc ne paie plus la moitié des crédits Immo en cours. Que dois-je faire, qu'ai-je le droit de faire ?

Par **cocotte1003**, le **18/08/2015** à **18:34**

Bonjour, si vous souhaitez rester dans la maison, il faut racheter sa part à votre ex. La maison lui appartient en partie, pourcentage défini dans l'acte d'achat, elle peut donc vous demander une indemnité d'occupation. Cordialement